

Le Rendez-Vous des Parents



Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue
04 90 83 17 16
www.ville-entraigues84.fr

N°2 - Juin 2018

La petite enfance et la jeunesse : une priorité municipale !

La commune d'Entraigues consacre plus de 40% de son budget au secteur de la petite enfance et de la jeunesse. Crèches municipales, le Relais Assistantes Maternelles, centre de loisirs, espace jeunesse, écoles... forment la colonne vertébrale de l'action publique dans ce domaine. D'autres acteurs participent aux divers modes de gardes des enfants comme les micros crèches associatives, les assistantes maternelles. Depuis quelques mois, le Maire réuni et préside, avec l'adjointe en charge, le comité technique et le comité de pilotage enfance/jeunesse qui se réunissent très régulièrement et mènent tout un travail transversal. Nous considérons l'enfant de sa naissance à son âge adulte. Il faut adapter l'action municipale en conséquence.

Cette action transversale permet de travailler au plus près avec les acteurs non municipaux en synergie avec les structures publiques, de définir des objectifs communs et de mutualiser les forces, voire les moyens. Cela s'est traduit lors du Festi-jeunes par la mise en place par la municipalité de la première journée de la petite enfance dans « l'espace famille » qui fut un vrai succès.

L'absence de services de garde d'enfants dans les centres commerciaux géants du bassin de vie avec leurs horaires de travail décalés et une présence importante à Entraigues de familles monoparentales nécessitent de mieux répondre aux besoins des entraiguais en la matière.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été !

Le Maire, Guy MOUREAU

La Conseillère municipale déléguée aux écoles, Aurélie NOUGIER

Rentrée scolaire 2018/2019 : un retour à la semaine de 4 jours !

En novembre 2017, une enquête a été transmise pour interroger les parents sur le retour de la semaine à 4 jours. Sur 594 questionnaires retournés, 75% des réponses sont favorables au retour à la semaine à 4 jours. 23 % sont favorables à un maintien à la semaine de 4 jours et demi et 2% ne se prononcent pas ! Dès lors, ont eu lieu, au mois de janvier 2018, les 4 conseils d'écoles exceptionnels qui se sont prononcés majoritairement favorable au retour à la semaine des 4 jours lors d'un vote. Une proposition de réaménagement des horaires d'entrées et de sorties des écoles a été retenue. Ces deux propositions (retour à la semaine à 4 jours et réaménagement des horaires d'entrées et de sorties des écoles) ont été soumises à l'Inspection d'Académie qui a donné une réponse positive à la demande de la commune. La semaine de 4 jours sera donc de retour à la rentrée de septembre 2018 et un réaménagement des horaires de rentrées et de sorties des écoles sera mis en place :

Horaires à la rentrée 2018/2019

- Ecoles maternelles Louise Michel et Jacques Prévert : 8h30/11h30 et 13h30/16h30 (ouverture du portail à 8h20 et à 13h20)
- Ecoles primaires Marie Mauron et Robert Desnos : 8h40/11h40 et 13h40/16h40 (ouverture du portail à 8h30 et à 13h30)

A noter que le centre de loisirs fonctionnera le mercredi à la demi-journée ou à la journée en fonction des besoins des familles.

La rentrée scolaire aura donc lieu à Entraigues le lundi 3 septembre 2018 !

Le niveau d'hygiène de la cuisine centrale jugé très satisfaisant !

Le 6 février dernier, une inspection sanitaire de la Direction Départementale de la Protection des Populations a été réalisée à la cuisine centrale de la commune. Lors de son rapport, la DDPP a jugé le niveau d'hygiène de la cuisine centrale « Très satisfaisant » et ce rapport a été publié sur le site interministériel Alim'conance. Le niveau très satisfaisant correspond à des établissements ne présentant pas de non-conformité, ou présentant uniquement des non-conformités mineures.

Une satisfaction pour Muriel Chaussabel et toute son équipe : « ce rapport de l'inspection sanitaire est le résultat des efforts réalisés depuis de nombreux mois. Une attention particulière est apportée à la qualité gustative des mets; les normes nutritionnelles et diététiques sont strictement respectées et nous travaillons avec une diététicienne. Nous travaillons avec des produits locaux et frais et les plats sont réalisés au maximum par les agents. Au mois d'avril par exemple nous avons réalisé de la daube, du gratin de poissons, de l'omelette, de la ratatouille... à partir de produits frais ».

INFOS UTILES

NUMEROS UTILES

- Crèche La Maison de l'Enfant : 04.90.83.68.42
- Crèche La Magnanarelle : 04.32.40.95.18
- Ecole maternelle Louise Michel : 04.90.23.93.25
- Ecole maternelle Jacques Prévert : 04.90.83.17.01
- Ecole primaire Robert Desnos : 04.90.83.15.71

- Ecole primaire Marie Mauron : 04.90.83.18.58
- Centre de Loisirs : 04.90.48.12.26
- Espace jeunesse d'Entraigues : 06.17.11.28.55
- Service Régie Périscolaire / Restauration scolaire : 04.90.83.66.41
- Relais Parents Assistantes Maternelles : 04 32 44 20 77

Le Rendez-Vous des Parents



Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue
04 90 83 17 16
www.ville-entraigues84.fr

N°2 - Juin 2018

Portail famille : Votre ville facilite vos démarches

Pour préparer la rentrée 2018/2019 il est indispensable de réactualiser le dossier de votre enfant. Pour cela, la ville vous permet désormais d'effectuer vos démarches en ligne sur le portail famille (onglet démarche). Ce service est rapide et simplifie vos démarches. Vous disposez bien évidemment toujours de la possibilité de vous rendre au service périscolaire qui se fera un plaisir de vous accueillir et vous renseigner.

A partir du 9 juillet 2018, votre espace personnel du portail famille ne sera plus accessible si vous n'avez pas effectué votre réactualisation.

Un guide de l'enfance et de la jeunesse à Entraigues

Au mois de mai, la municipalité a distribué la première édition du guide de l'Enfance et de la jeunesse à Entraigues. Cette publication a pour vocation d'aider les futurs ou jeunes parents, en leur présentant de façon claire un ensemble d'informations utiles. Dans ce guide pratique, les uns et les autres trouveront tout ce qu'il est souhaitable de savoir en matière de démarches administratives, d'accueil collectif ou familial, de scolarisation, de loisirs, de suivi médical et social. La réalisation de ce guide illustre l'engagement de vos élus, en concertation avec les associations locales concernées, d'améliorer sans cesse les conditions de vie des familles entraiguoises. La lecture de ce fascicule permet de mesurer l'ampleur de ce qui a été fait depuis des années.

Travaux : réfection du réseau d'eaux usées avenue de Fossombrone

En raison des travaux de réfection du réseau d'eaux usées du barreau de la Mayre jusqu'au croisement avec le boulevard Saint Roch et la création d'un nouveau poste de refoulement et afin de faciliter l'accès aux écoles Mauron, Desnos et Prévert dans les meilleures conditions de sécurité, la municipalité a décidé **d'aménager un parking provisoire** à disposition des parents d'élèves des écoles concernées au niveau du stade annexe à côté du stade honneur du Rugby.

Entre le lundi 25 juin et le vendredi 6 juillet, l'entrée du parking se fera au niveau du rond-point situé entre l'avenue de Fossombrone et l'allée des Eglantines (entre les deux stades de rugby). La sortie se fera au niveau de l'allée des Jonquilles.

Pour les enfants de l'école Desnos, les parents auront deux options : utiliser le couloir déposé minute au niveau du stade pour laisser les enfants rejoindre seul l'accès créé provisoirement dans le grillage ou se garer dans la zone prévue à cet effet et accompagner les enfants.

Pour les écoles Prévert et Mauron, les parents pourront se garer sur l'aire de stationnement provisoire et accompagner les enfants à pieds jusqu'aux entrées des écoles.

Garderie Desnos : l'accès reste inchangé (par le portillon au nord de la cour)

Nous informons les parents des enfants des écoles Prévert et Mauron qu'ils ont également la possibilité de se garer au niveau du parking devant le cimetière ou de la mairie.

Nous rappelons qu'en aucun cas le stade annexe du rugby ne sera goudronné pour créer ce parking !

Nous vous prions d'excuser la gêne occasionnée pendant toute la durée des travaux.

Le conseil du trimestre :

Surfer pour le plaisir et jouer à des jeux interactifs ? Les bambins de 6-8 ans adorent ça ! Ils utilisent également le courrier en ligne. Comme une majorité de parents, vous avez sans doute l'impression que votre enfant connaît et maîtrise mieux Internet que vous même. Dans ces conditions, comment assurer une surveillance efficace ? Le dialogue demeure la plus efficace des méthodes ! Ainsi, définissez avec votre enfant une liste de règles d'utilisation d'Internet à la maison. Cette sorte de code de conduite devra être conçue grâce aux idées de toute votre famille et tout le monde s'accordera à la respecter ! Evitez d'installer l'ordinateur connecté à Internet dans la chambre d'un de vos enfants. Veillez plutôt à ce qu'il se trouve dans une pièce ouverte, le bureau par exemple. A table ou à des moments de discussion, renseignez-vous : parlez avec vos enfants de leurs amis internautes de la même manière que vous le feriez pour des activités non virtuelles. Cela vous permettra d'évaluer la qualité de leurs activités sur la toile. Pour éviter qu'ils ne s'aventurent sur des sites Web et des salles de discussion en ligne non autorisés, l'utilisation d'un logiciel de filtrage qui bloque l'accès aux sites inappropriés s'impose. Apprenez à vos enfants à ne jamais transmettre des informations personnelles lorsqu'ils utilisent le courrier électronique, les salles de discussion en ligne ou la messagerie instantanée, lorsqu'ils remplissent des formulaires d'inscription ou des profils personnels, ou encore lorsqu'ils s'inscrivent à des concours en ligne.